Vous êtes maintenant prêt
à exercer votre prestation
au sein de notre organisme
en respectant la sécurité
du Système d'Information.

Ssi

Sécurité du système d'information

Nous nous réservons le droit
de procéder à toute vérification
permettant de s'assurer
du respect de vos obligations
en la matière.

Relations avec les fournisseurs

Livret de Sécurité de l'Information

Ssi

Sécurité du système d'information

Votre société s'est engagée, par contrat,
à faire respecter par ses salariés et sous-traitants
les consignes de sécurité et les clauses de confi-
dentialité applicables dans notre organisme.

Avant de démarrer votre prestation,
vous devez en prendre connaissance.

La sécurité de l'information nous concerne tous

Sécurité sociale
L'Assurance Maladie

Respect de la confidentialité

Toute information de l'organisme est par nature confidentielle et ne doit pas être divulguée.

Respect de la disponibilité et de l'intégrité

Les actions effectuées dans le cadre de votre prestation ne doivent pas altérer la disponibilité et l'intégrité du système d'information.

Contrôle d'accès au système d'information

Les accès au système d'information sont susceptibles d'être enregistrés et contrôlés.

Respect des exigences légales

La prestation effectuée doit être conforme à la législation relative à la propriété intellectuelle et aux droits d'auteurs.

Gestion des incidents

Toute faille soupçonnée ou incident de sécurité constaté doit être signalé à votre contact dans l'organisme.